

Réponses du NPD du Nouveau-Brunswick aux questions du SIINB et de l'AIINB

Accès aux soins

Q. De quelle façon votre parti prévoit-il d'améliorer l'accès aux services de soins de première ligne au Nouveau-Brunswick?

R. Un gouvernement néo-démocrate créera un plan global pour le système de soins de santé, lequel sera élaboré en collaboration avec les intervenants clés, y compris le public.

La priorité de ce plan sera de mettre en œuvre le programme national d'assurance-médicaments ainsi que nos programmes de soins à domicile et de foyers de soins. Des études fondées sur des données probantes démontrent qu'un régime national d'assurance-médicaments réduirait les demandes adressées aux bureaux des médecins, aux cliniques, aux hôpitaux et aux salles d'urgence, permettant aux personnes âgées et aux personnes handicapées de vivre plus longtemps dans leur propre domicile, ce qui réduirait les coûts globaux pour notre système de soins de santé.

En ce qui a trait aux soins de première ligne :

Nous mettrons en place un nouveau programme dans les salles d'urgence pour répondre aux besoins non urgents des patients.

Nous embaucherons 25 nouvelles infirmières praticiennes par année sur une période de quatre ans pour diriger des cliniques communautaires et assumer d'autres fonctions, au besoin.

Nous accélérerons l'établissement des soins de première ligne dans des cliniques communautaires avec des volumes de patients déterminés selon des critères géographiques et démographiques et sous la direction d'infirmières praticiennes, s'il y a lieu.

Nous étendrons le programme de formation médicale à l'UNB – campus de Saint John pour pallier la pénurie de médecins et de spécialistes, dans la mesure du possible, et pour recruter de nouveaux médecins formés au Nouveau-Brunswick.

Nous embaucherons 20 nouveaux médecins de famille.

Régime d'assurance-médicaments

Q. Que fera votre parti pour garantir la mise en œuvre d'un programme d'assurance-médicaments national et universel?

R. Le principal objectif d'un gouvernement néo-démocrate sera de mettre en œuvre le programme national d'assurance-médicaments ainsi que nos programmes de soins à domicile et de foyers de soins. Des études fondées sur des données probantes démontrent qu'un régime national d'assurance-médicaments réduirait les demandes adressées aux bureaux des médecins, aux cliniques, aux hôpitaux et aux salles d'urgence, permettant aux personnes âgées et aux personnes handicapées de vivre plus longtemps dans leur propre domicile, ce qui réduirait les coûts globaux pour notre système de soins de santé.

Nous allons agir dès maintenant pour ajouter le régime d'assurance-médicaments à notre système de soins de santé en instaurant notre plan en attendant de pouvoir obtenir un programme national d'assurance-médicaments.

Soins de longue durée

Q. Quel est le plan de votre parti à l'égard d'une stratégie à long terme complète des soins aux personnes âgées?

R. Nous avons un plan en quatre volets pour les foyers de soins :

1. Garder nos foyers de soins sous le contrôle d'organismes communautaires ou religieux à but non lucratif.
2. Mettre un terme à la tendance vers les foyers de soins à but lucratif. Tous les nouveaux foyers de soins relèveront d'organismes communautaires à but non lucratif.
3. Garantir de meilleurs soins aux résidents en reconsidérant le coefficient des effectifs actuellement en révision.
4. Progresser vers l'atteinte d'un ratio résident/soignant de 3,5 heures de soins par jour.

Nous mettrons en œuvre notre programme de soins à domicile pour qu'il s'aligne sur le Programme extra-mural, lequel est un programme géré par l'État.

Nous mettrons également un terme à toute privatisation des soins de santé en retournant le Programme extra-mural et Télé-Soins dans le système public et sous son contrôle.

Santé mentale et dépendance

Q. Que fera votre parti pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale et de dépendance au Nouveau-Brunswick?

R. Nous continuerons d'améliorer l'accès aux services de santé mentale.

Nous appuierons les programmes de réductions des risques afin de lutter contre la dépendance, y compris les centres d'injection supervisée partout dans la province.

Nous accorderons du financement public à la clinique de santé sexuelle, Clinic 554 de Fredericton.

Pénurie de personnel infirmier

Q. Quelle stratégie adoptera votre parti pour régler la planification des ressources humaines en santé et la pénurie actuelle de personnel infirmier immatriculé au Nouveau-Brunswick?

R. Nous embaucherons 25 nouvelles infirmières praticiennes par année sur une période de quatre ans pour diriger des cliniques communautaires et assumer d'autres fonctions, au besoin.

Nous travaillerons avec nos universités et nos collèges communautaires pour nous assurer que nous formons les infirmières immatriculées, les infirmières auxiliaires autorisées, les médecins, les spécialistes et tous les autres professionnels essentiels à notre système de soins de santé.